

Chevreuse 2021 (opposition)

Quelle gestion communale voulez-vous pour 2026-2032 ?

Candidate encore non déclarée aux élections municipales, notre maire a manifestement lancé sa campagne cet automne : communication tout sourire, publication de petites cartes postales du déjeuner des seniors triés sur le volet, médailles de la ville décernées à d'anciens adversaires aux élections, opérations caritatives, tout est en place pour cajoler les électeurs tous azimuts. Sans doute est-ce indispensable, car se présenter après une condamnation pénale définitive à titre personnel pour le chantier du parking de la Maison des associations mené sans dépôt de permis d'aménagement en 2019, n'a rien d'évident.

Par ailleurs, la presse a récemment révélé de grands dysfonctionnements d'un organisme qu'elle préside depuis juin 2023 : le syndicat "Seine-et-Yvelines Numérique" (SYN) créé pour développer la fibre optique dans les territoires ruraux du département. Cet organisme est une émanation du Conseil départemental présidé par Pierre Bédier. Chacun peut facilement prendre connaissance des désordres au SYN puisqu'un rapport de la Chambre Régionale des Comptes a été rendu public

début novembre. Les constats de la Chambre Régionale des Comptes indiquent une "gouvernance à revoir" avec des décisions prises "au détriment de l'ensemble des élus", un comité syndical qui est avant tout "une chambre d'enregistrement des décisions". N'étant présidente que depuis 2023, elle ne saurait être responsable de tous ces problèmes, mais on peut noter la lenteur de la réorganisation puisque le versement d'indemnités indûment perçues par les élus s'est poursuivi jusqu'en 2024 et que le rapport budgétaire et les comptes de 2024 ne sont toujours pas pleinement fiabilisés.

Ces éléments s'ajoutent à nos critiques sur la gestion locale, montrant qu'il importe de rétablir une gestion saine et démocratique pour Chevreuse.

Meilleurs vœux à tous pour 2026.

Les 5 élus de Chevreuse2021